

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2007

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 15 octobre 2007 à 18 heures en salle François Goguel :

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la résolution instaurant organisant la possibilité d'une année de césure dans le cadre du master.